

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROUSSILLON

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le

ID : 084-218401024-20260223-2026_D_9-DE

Berger
Levrault

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	14

Séance du 23 FEVRIER 2026

Date de la convocation
14/02/2026Date d'affichage
14/02/2026

Objet de la délibération

Location Licence III à la
SARL MAYE représenté par
Mme Minh TONGBE

N° 9/26

L'an deux mil vingt-six et vingt-trois à 18h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gisèle BONNELLY, Maire.

Présents : Mme BONNELLY, Mme BERNARD, M. BORDE, Mme BRAZARD, M. CHEMIN, M. CHOMETTE, M. DEBROAS, M. DEVAUX, Mme GUIBOUD-RIBAUD, M. JEAN, Mme MALIVEL, M. TRIBOLLET,

Absents : Mme CRAVAGNOLO donne pouvoir à M. TRIBOLLET, Mme THIERRY donne pouvoir à Mme BERNARD, Mme GRAS,

Madame le Maire rappelle les anciennes délibérations n°57/11, n°106/15, n°76/16, n°52/17 et n°53/18 dans lesquelles une licence III était attribuée à Mme MILAZZO Fatima pour le Petit Snack.

En 2025, l'établissement a été vendu à Mme Minh TONGBE la SARL MAYE et cette dernière a donc signé la convention de mise à disposition temporaire d'une licence de débit de boissons de 3^{ème} catégorie. Elle rappelle également la délibération n° 56/25.

Elle propose de mettre à disposition à compter du 1^{er} avril 2026 la licence III à la SARL MAYE représentée par Mme Minh TONGBE, pour une durée d'une année pour 800 €.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Madame le Maire,
Et après en avoir délibéré,

-DONNE par 14 POUR, de mettre à disposition la licence III de débit de boissons à la SARL MAYE représentée par Mme Minh TONGBE à compter du 1^{er} avril 2026 pour 800 € et ce pour une durée d'une année.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Suivent les signatures.

Madame le Maire,

Gisèle BONNELLY



Secrétaire de séance

Gérard DEBROAS